



Le 15 mai 2023

Objet : Stationnement dans la rue Guilbault

Madame,
Monsieur,

La Ville de Longueuil apportera prochainement des modifications à la signalisation du stationnement dans la rue Guilbault entre les rues Guillaume et Saint-Laurent Ouest, afin d'interdire le stationnement en tout temps du côté des adresses paires.

Pourquoi apporter ces modifications?

La Ville de Longueuil a procédé à une analyse du stationnement dans la rue Guilbault. Nous avons été sensibilisés par les inconvénients que l'horaire de minuit occasionne auprès des résidents. En prévision d'un éventuel lien cyclable qui sera aménagé sur la rue Guilbault, la nouvelle réglementation de stationner interdit le stationnement sur un côté de la rue. Le côté où l'interdiction de stationner a été recommandé est en fonction de l'emplacement prévu de ce lien cyclable.

Veillez noter que la signalisation en place devra être respectée en tout temps jusqu'à l'installation des nouveaux panneaux.

Pour obtenir plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le Centre de services aux citoyens en composant le 311.

L'équipe du Centre de services aux citoyens